

*Planifiez votre relève,
embauchez un stagiaire!*

L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

*un partenariat
entre les employeurs
et le Cégep de l'Outaouais*



Pourquoi embaucher un stagiaire?	Quel est le rôle de l'employeur?
<p>En permettant aux futurs techniciens d'acquérir une expérience pratique reliée à leur domaine d'études, les employeurs retirent de nombreux avantages. Les stages permettent notamment aux employeurs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire la connaissance d'employés potentiels; • réduire les coûts de recrutement; • apporter de l'aide à leurs employés qualifiés; • réaliser un projet qui autrement demeurerait en plan; • faire connaître leur entreprise ou organisation auprès des finissants; • établir des liens avec le Cégep de l'Outaouais; • garantir une formation de qualité à la relève. 	<p>L'employeur joue un rôle important dès la première étape de l'élaboration des stages. C'est d'ailleurs le rôle de l'employeur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • proposer une offre de stage; • sélectionner le stagiaire; • accueillir le stagiaire et l'informer des politiques et règlements en vigueur; • fournir au stagiaire un espace de travail décent; • associer le stagiaire à des activités de production reliées à sa future profession; • désigner un responsable qui assurera l'encadrement professionnel et technique; • accueillir la personne mandatée par le Cégep de l'Outaouais afin de faire le point sur le déroulement du stage; • compléter le formulaire d'évaluation à la fin du stage et discuter de cette évaluation avec le stagiaire; • rémunérer le stagiaire tout au long du stage.

Crédits d'impôt

Une entreprise participant à l'ATÉ peut bénéficier de la mesure fiscale du Crédit d'impôt pour stage en milieu de travail; les dépenses admissibles comprennent le salaire versé au stagiaire. Pour en savoir davantage, on peut consulter le site Web : www.inforoutefpt.org/creditimpot

Le Cégep de l'Outaouais offre quatre programmes en alternance travail-études

- Biotechnologies / Techniques de laboratoire
- Techniques de la documentation
- Technologie de la géomatique
- Technologie de la mécanique du bâtiment

Périodes de disponibilité des stagiaires selon les programmes

Les modalités de réalisation des stages varient en fonction des programmes. Le tableau suivant présente les périodes de disponibilité pour les stagiaires des trois programmes ATÉ.

- **Type de stage** : Les stages visent l'acquisition d'une expérience pratique de travail. La durée des stages peut varier entre 8 et 16 semaines. Ces stages sont rémunérés.
- **Séquence** : le numéro entre parenthèses indique la séquence des stages dans le programme d'étude.

Programme	Session automne	Session hiver	Session été
Biotechnologies / Techniques de laboratoire		Stage (2) 8 semaines Mi avril 6 ^e session	Stage (1) 12 à 14 semaines fin Mai 4 ^e session
Techniques de la documentation			Stage (1) 12 à 14 semaines fin Mai 2 ^e session
Technologie de la géomatique			Stage (2) 12 à 14 semaines fin Mai 4 ^e session
Technologie de la mécanique du bâtiment			

Techniques de laboratoire / Biotechnologies Hugo Larouche Trottier Coordonnateur des stages ATÉ Téléphone : 819 770-4012 #2351 Télécopieur : 819 770-8167 Stagesbiotech@cegepoutaouais.qc.ca	Techniques de la documentation Arbia Ouerghi Coordonnatrice des stages ATÉ Téléphone : 819 770-4012 #3810 Télécopieur : 819 243-9007 Rcs-Tdoc@cegepoutaouais.qc.ca
Technologie de la géomatique Martin Mageau Coordonnateur des stages ATÉ Téléphone : 819 770-4012 #2549 Télécopieur : 819 770-8167 Martin.Mageau@cegepoutaouais.qc.ca	Technologie de la mécanique du bâtiment Marc Desmarais Coordonnateur des stages ATÉ Téléphone : 819 770-4012 #3298 Télécopieur : 819 243-9007 marc.desmarais@cegepoutaouais.qc.ca